

FOLIO 32

SMCTOM DE NONTRON

2025/0022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU
SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES
MÉNAGÈRES DE NONTRON**

Nombre de Délégués : En exercice : 69 - Présents : 35 - Votants : 35 - Nombre de voix : 64

L'an deux mil vingt cinq

Le 21 juillet 2025 à dix-huit heures

Le Comité Syndical s'est réuni à l'Auditorium de Nontron sous la présidence de Monsieur Vincent FARGEAS, Président.

Date de la convocation : 11 juillet 2025

Étaient présents : Messieurs BRADEAU Ludovic, JEAN Thierry, DAVID Jean-François, COLINEAUX Jean-Luc, COUSSY Alain, MILLARET Francis, PEYROU Alain, COMBEALBERT Gérard, BALLIGAND André, FARGEAS Vincent, DUCHANGE Michel, ROCHE Jean-Claude, COMBEAU Michel, CHABOT Jean-Michel, LAVAUD Alain, MICHEL Pierre, GEREAUD Fabien, GOUILHERS Jean-Pascal, GAUDOU Fernand, GACHON Didier, MASSIAS Gilles, LAGARDE Jean-François, FAYE Jean-Jacques,

Étaient présentes : Mesdames JERVAISE Marie-Christine, MARTY Patricia, DEBORD Danielle, POLETZ Anne-Marie, RAT Sylvie, BOURDEAU Liliane, GOURAUD Sylvie, FLOCH Françoise (pouvoir à Monsieur GACHON Didier), DEZAUTEZ Marie-Christine, POULAIN Chantal,

Suppléants remplaçants titulaires : Messieurs DOUCET Serge, BRETON Yves,

Étaient absents excusés : Messieurs MOIRAND Bernard, BOUSSARIE Thierry, JONQUIÈRE Hervé, HISPIWACK Jean-Michel,

Étaient absente excusée : Mesdames BOUSSARIE Myriam, LAGARDE Isabelle,

Secrétaire de séance : Monsieur GACHON Didier

Objet : Annule et remplace la délibération 2024/0030**Révision des tarifs des Apports en Déchetteries pour les professionnels**

(dont les campings, les commerçants, les Établissements Publics et les Collectivités non soumises à la Redevance Forfaitaire) à compter du 1^{er} janvier 2025

Monsieur le Président expose :

Vu les augmentations du traitement des filières de déchets spécifiques à l'échelon départemental géré par le SMD3 et l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), la grille tarifaire des déchets professionnels en déchetteries doit être révisée comme suit :

Type de déchets	Unité	Rappel Tarifs 2024	Proposition Tarifs 2025
Gravats	m ³	10,56 €	10,56 €
Bois	m ³	17,16 €	17,16 €
Déchets toxiques	kg	1,44 €	1,44 €
Polystyrène	m ³	9,30 €	9,30 €
Non valorisable	m ³	50,00 €	75,00 €
Végétaux	m ³	15,20 €	25,00 €

Gratuité pour : les batteries, la ferraille, les huiles de vidange, les huiles de friture, le papier, le carton et les piles

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

Le Comité Syndical,

- Approuve la révision des tarifs des apports en déchetteries pour les professionnels (dont les campings, les commerçants, les Établissements Publics et les Collectivités non soumises à la Redevance Forfaitaire), à compter du 1^{er} janvier 2025, présentée ci-dessus,

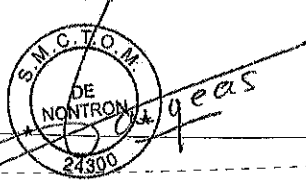
- Donne tout pouvoir au Président pour accomplir les formalités nécessaires résultant de cette décision et pour signer tous les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme.

Le Président

Vincent FARGEAS



Délibération 2025/0022

Page 1 sur 1